
ICANN74 | Semaine de préparation – Point d’information sur les politiques
Jeudi 2 juin 2022 – 20h00 à 21h30 AMS

[Langue anglaise – préparation technique]

TERRY AGNEW: Merci à tous les participants, nous allons commencer dans 5 minutes notre séance sur la mise à jour des politiques. Merci.

Toutes les personnes présentes, nous allons commencer dans 4 minutes et nous allons commencer notre séance sur la mise à jour des politiques. Merci.

Merci à tous, nous allons commencer dans 2 minutes. Il s’agit de la session ICANN 74 pour la mise à jour des politiques, merci.

Bienvenue à tous, vous participez à la séance des mises à jour de politique nous allons commencer dans quelques minutes, merci.

Nous sommes prêts à commencer la séance sur la mise à jour des politiques ICANN 74. Est-ce que tout le monde est prêt ? L’enregistrement peut commencer s’il vous plait. Merci.

Bonjour et bienvenue à l’ICANN 74, séance sur les mises à jour de politique. Je suis la responsable de la participation à distance pour cette séance. Cette séance est enregistrée et suit les normes

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

de comportement attendues par l'ICANN. Les questions et commentaires soumis dans le chat ne seront lus à voix haute que s'ils sont présentés sous la forme appropriée. Comme je l'ai indiqué dans le chat je lirai les commentaires et questions à haute voix pendant le temps alloué par le président ou modérateur de la séance.

L'interprétation simultanée est disponible en anglais, français, espagnol, chinois, russe et arabe. Cliquez sur l'icône d'interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter la séance.

Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom et lorsque le modérateur de la séance dira votre nom veuillez activer votre micro et prendre la parole. Avant, assurez-vous d'avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez parler dans le menu interprétation.

Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Au moment de parler veuillez à mettre en sourdine tous les autres dispositifs et notifications. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Nous passons la parole à David Olive.

DAVID OLIVE:

Merci, Terry. Je suis David Olive et j'ai l'honneur d'être à la tête de l'équipe de soutien et des politiques d'élaboration de politique. Voilà, en préparation, nous faisons toujours une mise à jour avant chaque réunion de l'ICANN. Mais, cette fois-ci nous sommes très heureux car le forum de l'ICANN 74 est lié aux politiques et va avoir lieu entre le 13 et le 16 juin à La Haye, aux Pays-Bas.

Cela sera donc la première fois en plus de deux ans maintenant que l'ICANN va se retrouver en présentiel. Et il s'agit du 7^{ième} forum sur les politiques et nous en sommes très heureux.

Les SO et les AC ont pris la tête en ce qu'il s'agit du développement de ce programme de 4 jours et nous sommes très heureux de pouvoir présenter certains de ces avis et de ces politiques dont on va parler durant l'ICANN 74.

Nous allons aussi voir les visages des personnes qui travaillent dans les coulisses et qui travaillent avec vous dans chaque AC et SO dans la préparation de votre travail. Nous allons nous focaliser sur les thèmes dont nous parlerons le plus souvent durant la réunion.

Nous avons aussi de l'interprétation, nous en sommes très heureux et nous voulons remercier les interprètes à l'avance.

Maintenant je vais passer la parole à Andréa qui va être la modératrice pour cette séance. Andréa, c'est à vous.

ANDRÉA GLANDON: Merci, David. Avant de commencer avec la conversation, je voudrais vous parler un petit peu de cette séance. Nous allons avoir 4 panels aujourd'hui qui vont se focaliser sur des thématiques qui auront lieu à l'ICANN 74. Nous allons parler des thématiques dont nous allons parler durant les semaines de préparation.

Donc, après chaque thème, nous allons avoir une petite séance questions/réponses et entre chaque panel nous parlerons de toutes les informations pour l'ICANN 74.

Aujourd'hui, nous sommes dans une salle Zoom normale, donc vous allez pouvoir poser des questions de deux façons, vous pouvez les poser dans le chat en utilisant le format que Terri vous a montré, mais vous pouvez aussi lever la main. Pour toutes les questions que nous ne répondrons pas, assurez-vous de les mettre dans le chat et nous ferons un suivi après la séance. Nous allons aussi fournir un document de ressources pour cette présentation. Terri mettra le lien dans le chat. Ce document va contenir les liens qui sont adéquats pour cette séance. Ouvrez donc les documents qui sont nécessaires et vous pouvez suivre la séance.

Avant de commencer, je voudrais donner un petit peu de contexte en ce qui concerne l'équipe qui travaille sur les politiques.

L'élaboration de politique à l'ICANN est basée sur un modèle multipartite. C'est un modèle décentralisé qui est basé sur la

communauté ICANN et ses organisations de soutien et ses comités consultatifs. Ces comités participent à travers des équipes qui soutiennent le travail de ces SO et AC.

Pour commencer notre premier sujet, nous allons parler des procédures ultérieures des nouveaux gTLD, avec Benedetta Rossi qui travaille avec le GAC, Steve Sheng pour la GNSO, Heidi Ullrich de l'At-Large et [inaudible] du SSAC.

Je vais maintenant laisser la parole à Benedetta pour qu'elle commence et qu'elle nous donne quelques informations.

BENEDETTA ROSSI:

Merci, Andréa. Donc, en termes de contextes, le programme des nouveaux gTLD a été lancé en 2012, en fait élaboré. L'élaboration de la politique de la GNSO de 2007 a servi de base à ce programme. Et, comme vous le savez, le conseil de la GNSO a lancé le PDP des procédures ultérieures de nouveaux gTLD – c'est un nom très long – et c'est ce qu'on appelle les SubPro et c'est certainement un terme que vous avez entendu. Et cela a été lancé en 2015.

Donc l'objectif c'était de déterminer si des changements ou des ajustements aux recommandations liées aux politiques existantes pour le cycle de 2012 étaient nécessaires pour l'avenir.

Le PDP a remis son rapport final au conseil de la GNSO en 2021. Et, comme vous le savez, les participants de l'ICANN de plusieurs

SO et AC ont suivi et vont continuer à suivre cette thématique des SubPro et aussi ses recommandations.

L'ALAC et le GAC, par exemple, ont fourni des commentaires sur le PDP SubPro et continuent à s'impliquer, comme vous allez le voir ici avec le panel.

Une fois que le rapport final a été soumis à l'examen du conseil d'administration, en 2021, le conseil a approuvé le lancement d'une phase de conception opérationnelle, qu'on appelle ODP, et comme vous pouvez le comprendre, c'est un processus assez nouveau à l'ICANN. Et donc l'ODP sur les SubPro est le deuxième processus de ce genre. Il y en a eu un auparavant qui s'appelait le SAAD.

Donc l'ODP peut fournir des informations sur les recommandations PDP au conseil d'administration dans le meilleur intérêt de la communauté et des intérêts de la communauté ICANN.

Après, il s'agit du deuxième ODP de ce type. Après une période de montée en puissance de trois mois l'ODP a démarré le 3 janvier 2022. Il y a donc l'ODA qui doit être livré 10 mois après le début de l'ODP. Et, par la suite, le conseil d'administration pourra ainsi comprendre les impacts opérationnels de l'acceptation des recommandations, y compris les obstacles potentiels, les coûts prévus et le calendrier de mise en œuvre ;

Pour plus d’informations sur le statut de l’ODP, vous pouvez aller voir les enregistrements sur le webinaire des ODP qui a eu lieu pendant la semaine de préparation. Et cela sera publié.

Bien sûr, l’équipe ODP aussi va mettre en place des séances multipartites pour parler des progrès et recevoir du feedback de la communauté sur cette thématique des SubPro.

Une fois que le travail sera complété, il y aura d’autres travaux SubPro qui seront encore nécessaires et je vais passer la parole à Steve pour qu’il vous fournisse plus d’informations.

STEVE CHAN:

Merci, Benedetta. Je suis de la GNSO et, comme Benedetta l’a mentionné, quand on pense qu’on a fini notre travail on sait très bien qu’il reste encore du travail à faire et c’est le cas ici.

Je voudrais parler de deux ou trois thèmes. Tout d’abord, je voudrais parler des génériques fermés. Le conseil d’administration de l’ICANN a identifié les génériques fermés comme un sujet nécessitant des travaux supplémentaires étant donné que l’équipe de travail du PDP SubPro n’a pas pu parvenir à un consensus sur les recommandations de politiques. Il existe un avis du GAC de 2013 pour les chaînes de caractères représentant des termes génériques et l’accès exclusif aux registres devrait servir un objectif d’intérêt public.

Le conseil d'administration de l'ICANN a donc suggéré que, pour aller de l'avant, un petit groupe ciblé, composé d'experts provenant à la fois du GAC et de l'ICANN et de la GNSO pourraient collaborer, soutenu par un facilitateur pour essayer de développer un cadre pour les génériques fermés pour un prochain cycle. Et, en mars 2022, le conseil d'administration de l'ICANN a contacté les présidents du GAC et de la GNSO pour identifier un intérêt pour ce processus. Tous deux ont répondu par l'affirmative. Le GAC et la GNSO devront se mettre d'accord sur les rôles et les responsabilités, le processus et le calendrier prévu pour le dialogue avant qu'il ne puisse commencer. La GNSO a donc une petite équipe qui sera prête pour le dialogue.

À l'ICANN 74, le GAC et la GNSO auront donc une réunion conjointe et donc si on regarde dans l'avenir, nous espérons qu'il y a ait un accord et cela pourrait être un potentiel processus pour la GNSO.

Nous espérons que cela se produira ainsi. Voilà donc la première partie du travail supplémentaire derrière le travail actuel.

Nous avons aussi le processus d'orientation de la GNSO. Dans ce cas et dans les recommandations, nous envisageons un niveau de travail supplémentaire qui sera mis en place durant la phase de mise en œuvre.

Pendant quelques mois l'ICANN Org a exprimé des inquiétudes dans ce sens. Donc le conseil a reconnu les problèmes et on va réfléchir à la meilleure façon d'aborder cela. Ça pourrait être un

GGP, et cela représenterait la première fois que ce mécanisme est utilisé.

En outre, l'équipe de l'ODP a identifié d'autres domaines du rapport final SupPro et ils estiment que des orientations supplémentaires sont nécessaires pour faciliter une éventuelle mise en œuvre.

En ce moment, quand il s'agit du statut, le conseil est toujours en train d'examiner le champ d'application du GGP et, de fait, s'il est ou non justifié. Et donc la conversation continue.

Voilà donc deux thèmes dont je voulais parler. Et, avec cela, Benedetta nous a parlé du contexte de l'ODP et maintenant nous allons passer à l'At-Large qui, aussi, s'est penché sur les SubPro. Donc je vais passer la parole à ma collègue Heidi Ullrich.

HEIDI ULLRICH:

Merci. Donc il y a eu les points de l'ALAC sont continus à l'avis de l'ALAC au conseil d'administration d'avril 2021 sur SubPro, et la déclaration finale de l'ALAC sur le rapport final du groupe de travail PDP SubPro de janvier 2021. Ces deux déclarations ont été élaborées par le biais du processus d'élaboration des positions du groupe de travail At-Large sur le développement consolidé des politiques.

L'ALAC soutient le mouvement vers un nouveau cycle mais recherche des améliorations, l'ALAC pense qu'il est important

pour l’ICANN d’évaluer le programme des nouveaux gTLD en examinant les objectifs du programme et aussi en évaluant la manière dont ils sont atteints afin de s’assurer que toute expansion de l’espace de noms de domaine sera bénéfique à toutes les parties prenantes tout en ne compromettant la stabilité, la sécurité et la résilience du DNS.

L’ALAC accueille favorablement l’ODP SubPro car il permet à la communauté de l’ICANN d’avoir un aperçu de la manière dont les résultats du SubPro sont obtenus.

ALAC aussi reconnaît qu’il reste certains aspects des sorties ou informations de SubPro qui nécessitent un travail supplémentaire de la part de la communauté de l’ICANN. L’ALAC est prêt à participer à ces travaux supplémentaires.

Actuellement l’ALAC s’intéresse aux aspects de mise en œuvre liés au programme de soutien aux candidats, aux objectifs d’intérêt public limités et l’abaissement du seuil de réussite de l’évaluation des priorités communautaires.

En ce qui concerne les génériques fermés, mentionnés précédemment, l’ALAC organise une séance pendant l’ICANN 74 pour développer cette analyse. Et je pense que le GAC travaille là-dessus aussi.

BENEDETTA ROSSI: Merci beaucoup, Heidi. C'est tout à fait exact. Nous sommes extrêmement engagés sur les questions et procédures ultérieures SubPro et nous allons avoir une séance à l'ICANN 74, nous allons nous concentrer sur les positions du GAC sur ces points. Et le débat sera également sur les génériques fermés, comme l'a mentionné Steve. Cela reste un sujet brûlant pour les membres du GAC et nous allons également avoir au niveau du dialogue avec la GNSO beaucoup de points sur les questions des procédures ultérieures.

Donc vous pouvez vous référer au communiqué du GAC sur tous ces points.

Et, en ce qui concerne SSAC il y a une publication qui a été faite sur SubPro. Je vais maintenant passer la parole à Steve.

STEVE SHENG: Oui, merci beaucoup, Benedetta. En ce qui concerne SSAC, nous avons eu des publications sur SubPro et nous avons eu un Addendum par rapport au rapport final SubPro.

En ce qui concerne la perspective sur la sécurité, la stabilité et la résilience, nous déluguons de nouveaux TLD et nous avons des points en rapport avec le problème de SSR, donc quelques points que j'aimerais soulever.

Nous avons le rapport final et cela sera présenté à ICANN74. À court terme, nous aurons les questions d'utilisation malveillante

du DNS qui seront abordées. Donc l'utilisation malveillante n'est pas limitée aux nouveaux gTLD, mais c'est un problème de TLD, de noms de domaine de premier niveau.

Donc nous voulons avoir une approche globale, holistique sur ces points. Et RSSAC est d'accord là-dessus, ce qui nous préoccupe c'est de gérer tous ces problèmes et que nous ayons bien la possibilité de régler les questions spécifiques. Il y a des abus qui se concentrent au niveau de certains TLD. Donc RSSAC a pensé que nous devons absolument régler ces problèmes à ce niveau.

Pour RSSAC, nous avons ces questions d'expansion qui se posent et je crois que la communauté veut avoir une nouvelle série avec beaucoup d'amélioration. Et RSSAC est un petit peu préoccupé par le fait de rajouter certains TLD et d'avoir des centaines de TLD éventuellement, mais ce qui nous préoccupe c'est qu'il faut bien comprendre véritablement pour nous l'impact que peut avoir cette expansion sur la stabilité et la sécurité du système de noms de domaine.

Donc c'est cela qui nous préoccupe. Et cela fait partie de l'écosystème. Donc nous avons ces recommandations où nous demandons que des études soient effectuées au niveau opérationnel, au niveau des opérations du DNS et de voir comment les indicateurs de succès ont été atteints lors des séries antérieures de nouveaux gTLD.

On retrouve cela en SAC114. Et nous sommes d'accord avec d'autres communautés comme l'ALAC. Ces questions doivent être absolument réglées et débattues. Merci.

ANDRÉA GLANDON: Merci de toutes ces excellentes informations sur SubPro. Je vais donner la parole à Terri pour voir si nous avons des questions dans le chat ou des mains levées.

TERRI AGNEW: Merci. Une nouvelle fois, si vous voulez poser une question verbalement, veuillez lever la main en utilisant la barre d'outils ou indiquer votre question avec le format approprié dans le chat.

Je crois que nous avons une question de Jeff Neuman.

JEFF NEUMAN: Bonjour. J'aime beaucoup cette table, cet aspect immersif. J'ai un commentaire un petit peu similaire. Je sais que je suis liaison à SSAC, mais je crois qu'il y a eu, au niveau des serveurs racines, d'autres études qui ont été effectuées ces dernières années. Et on a eu des résultats, on a vu l'impact que cela pouvait avoir.

Donc, précisément, qu'est-ce qui doit être couvert qui n'a pas déjà été couvert par ces études ? Ces deux dernières années, j'ai posé la question, mais je n'ai pas eu véritablement de réponse. Donc

moi j'aimerais savoir exactement ce qui n'a pas été couvert. En tout cas, c'est au moins un commentaire.

STEVE SHENG:

Merci, Jeff. Oui, ce que nous pouvons faire c'est communiquer avec RSSAC et leur demander de vous répondre. Je crois que nous avons des recommandations, nous avons 5 domaines sur les opérations, l'impact général sur les opérations du DNS, et l'analyse des risques également.

Mais je vais relayer cette question à SSAC et nous obtiendrons une réponse pour vous. Merci de cette question.

TERRI AGNEW :

Merci, très bien. Question suivante, Juuso.

JUUSO JARVINIEMI:

Oui, bonjour, merci beaucoup de cette table ronde. Je suis boursier NextGen et peut-être que c'est une question un petit peu répétitive, mais je suis curieux et j'aimerais mieux comprendre à quel point les nouveaux gTLD seront en expansion, est-ce qu'il y aura des langues où nous devons faire plus de gTLD, quel type de TLD seront créés lors de la prochaine série. Et, en ce qui concerne les génériques fermés, je voulais savoir s'il y avait des acteurs particuliers et des demandes précises pour ces génériques fermés.

ANDRÉA GLANDON: Qui veut répondre à cette question ?

STEVE SHENG: Je vais essayer, je vais me lancer. Merci de la question. Je ne sais pas exactement comment prononcer votre nom.

La première question était donc... Je ne crois pas que pour le PDP nous n'avons pas questions préconçues là-dessus, pour qui peut présenter un dossier de candidature. Cela dépend des organisations et entités qui vont présenter ou non un dossier de candidature. Mais nous prenons en compte différents types d'organisations et de modèles commerciaux pour qu'il y ait un espace pour beaucoup au niveau de la nouvelle série de nouveaux gTLD.

Deuxièmement, les génériques fermés, qui s'intéressent aux génériques fermés ? Il faut remettre en contexte, lors de la série de 2012, lorsque le programme s'est ouvert, il n'y avait de restriction par rapport aux génériques fermés. Et, par la suite, ils n'ont pas toujours été permis, il y avait des dossiers qui ont été traités différemment. Mais je crois que c'était assez limité ces génériques fermés. C'était une question d'accès aux registres qui se posaient.

Donc cela dépendra des résultats, des circonstances parmi lesquelles les génériques fermés seront acceptés lors de la prochaine série.

ANDRÉA GLANDON: Y a-t-il d'autres questions ?

TERRI AGNEW : Non.

ANDRÉA GLANDON: Merci. Donc nous allons maintenant passer la parole à Chantelle qui va nous parler des séances plénières prévues concernant les priorités de l'ICANN. Chantelle.

CHANTELLE DOERKSEN : Merci beaucoup, Andréa. Et bien, à ICANN 74 nous aurons une séance plénière sur « qui fixe les priorités de l'ICANN ». Cela se tiendra le mardi 14 juin à La Haye, à UTC +2. Donc les panélistes ont donc une discussion interactive sur la nature de la priorisation à l'ICANN et on parlera des progrès également depuis ICANN 59 qui s'est tenue en juin 2017.

Les attentes, c'est qu'il y ait une conversation pour envisager l'avenir pour se concentrer sur comment améliorer l'utilisation partagée de ressources limitées. Les membres de la communauté de l'ICANN, du conseil d'administration et de l'organisation ICANN

partageront les meilleures pratiques ainsi que les efforts récents de coordination. Nous parlerons du projet pilote du cadre de référence de priorisation.

Jordan [inaudible], de la ccNSO, président à la séance, il y aura des modérateurs, Chris Disspain et Ashley représentera les bureaux d'enregistrement. Nous avons préparé un document d'information avec une ligne de base de connaissances pour participer activement à ce débat. Nous allons mettre un lien vers ce document de préparation et de travail et il est disponible dans les documents de ressources pour cette séance. Nous serons très heureux de participer tous ensemble à cette réunion, je vous redonne la parole.

ANDRÉA GLANDON:

Merci, Chantelle. Nous allons passer à notre deuxième thématique aujourd'hui: l'évolution de la communauté de l'ICANN. Une nouvelle fois, nous allons passer la parole à Chantelle, à Alp, à Julia et à Carlos. Donc nous allons parler des différentes chartes, de la piste de travail numéro 2, de la gouvernance et du système de gouvernance de la zone racine et des serveurs racines. Revenons vers Chantelle.

Chantelle, on ne vous entend pas, vous êtes en muet.

CHANTELLE DOERKSEN : Désolée. Merci beaucoup. Il y a une forte évolution à l'ICANN et nos pratiques de gouvernance doivent évoluer en même temps. Cela inclut les documents de gouvernances qui doivent être revus sur une base périodique pour s'assurer que les chartes et procédures opérationnelles répondent à l'évolution des besoins des diverses communautés, que nous soyons alignés avec les textes statutaires de l'ICANN, avec les résolutions qui résultent de ATRT3, troisième révision sur la responsabilité et la transparence.

Nous devons également travailler à la mise en œuvre avec le groupe de travail intercommunautaire pour améliorer la responsabilité de l'ICANN. Nous avons les efforts également de la piste de travail 2 dont vous allez entendre parler plus tard.

Au niveau des chartes, il y a eu beaucoup de révision et d'évolution, en ce qui concerne également les principes opérationnels. La ccNSO a donc adopté par exemple des règles internes nouvelles qui remplacent sa version de 2004.

Il va y avoir une autre mise à jour des lignes de conduite de la ccNSO et des procédures qui seront nécessaires en ce qui concerne l'adoption des changements pour les textes statutaires de la ccNSO qui permet donc d'avoir des noms de domaine internationalisés et que les responsables de ces noms de domaine deviennent des membres de la ccNSO.

Mon collègue, Joke, en parlera plus tard.

Au niveau du conseil de la GNSO, il y a de nombreux groupes qui revoient leur charte et ils sont à différents niveaux du processus de révision. Par exemple, NPOC a été approuvé, a approuvé cette unité constitutive responsable des questions opérationnelles des organisations à but non lucratif, va donc soumettre au conseil d'administration de l'ICANN et à la commission de l'efficacité organisationnelle l'OC, un document pour leur réunion de juillet.

À la suite, une période de commentaires publics pour NPOC sera ouverte.

Il s'agit donc là d'un processus approuvé pour amender le groupe des parties prenantes de la GNSO, le document est disponible sur le site web de la GNSO et est également inclus dans les documents de ressource pour cette séance.

Aussi, travailler pour soutenir et améliorer le soutien pour les groupes alors qu'ils travaillent sur les processus d'examen des documents sur la gouvernance. Et cela, c'est une mise à jour, ce sera inclus dans un document supplémentaire pour la charte et pour les procédures et nous espérons que cela améliorera les ressources pour la communauté, un espace de travail a été créé pour fournir des bases de données pour tous les éléments qui ne sont pas liés aux politiques. Et cela inclut l'ATRT3, la piste de travail numéro 2 et le cadre de priorisation.

Alors, en général, l'objectif de ces améliorations est de faire en sorte que le travail de gouvernance pour la communauté de

l'ICANN soit durable, cohérent et de qualité et va donc réduire la charge de travail pour la communauté avec le temps.

Merci. Maintenant je voudrais passer le micro à mon collègue qui va faire une mise à jour sur le groupe de coordination communautaire sur la piste de travail numéro 2.

ALPEREN EKEN:

Très bien de travailler avec vous. Bonjour à tous et aujourd'hui je voudrais parler de la mise en œuvre globale de la communauté pour les recommandations, pour la piste de travail numéro 2.

Le personnel a fourni une analyse sur 8 sujets. En novembre 2019 le conseil a adopté ces recommandations et l'ICANN a donc commencé à travailler sur les recommandations.

Donc ces recommandations sont venues de la communauté. Il y a eu donc une analyse des lacunes pour ces recommandations. La recommandation 6, pour essayer d'augmenter la responsabilité pour les AC et SO, beaucoup de ces groupes sont encore dans l'examen de ces analyses et beaucoup de ces groupes sont en phase de mise en œuvre.

Voilà, on travaille pour la communauté, et ce sont des groupes de coordination. Le groupe qui a des membres et des observateurs, des groupes de comités consultatifs, organisations de soutien et de différents groupes et parties prenantes.

Aujourd’hui, le groupe a eu jusqu’à présent 2 réunions et des recommandations sont en discussion au sujet de certaines expertises. Les cadres, soit des services fournis de services de conseiller aussi pour aider le travail sur les recommandations.

Et, une fois que le groupe aura conclu ses recommandations, mettra en place un guide de recommandations et il y aura le travail sur la recommandation numéro 3 et ensuite toutes les discussions continueront et nous espérons que la mise à jour de l’outil permettra à des informations plus coordonnées.

Merci, je passe la parole à Julia.

JULIA CHAVROLEN:

Oui, lorsqu’il s’agit des activités du groupe de travail, le GAC a donc développé un document. Cela est lié à la recommandation numéro 1 sur la diversité. Et le GAC a noté que d’autres éléments supplémentaires devraient être considérés. Le GAC a partagé ce document, comme on l’a mentionné, mais c’était donc devant le groupe pour discussion.

Et à l’ICANN 74 le groupe va faire une mise à jour au GAC durant la plénière, le lundi, et donc à l’aura du travail qui a été fait, il recherchera des informations de feedback si nécessaire.

Il y a d’autres recommandations qui sont en attente et qui contiennent des implications pour les efforts d’implémentation et de mise en œuvre du GAC et le groupe de travail va pouvoir en

discuter après l’ICANN 74. Cela est lié aux recommandations sur les droits de l’homme pour déterminer quelle sera la prochaine étape s’agissant de la mise en œuvre.

Un autre ensemble de recommandations qui sera posé au GAC pour les recommandations sont celles qui contiennent les notions sur la communauté habilitée. Il y aura des mises à jour du GAC sur les orientations de la participation de la communauté et cela sera fait avant la dernière réunion du GAC.

Pour en savoir plus sur ces recommandations, vous pouvez trouver ces mises à jour et les contributions du GAC qui sont sur des instantanés mensuels sur le site du GAC, nous avons une page dédiée à ces efforts. Ce lien vous sera partagé, bien sûr.

Je passe la parole à mon collègue Carlos.

CARLOS REYES :

Merci, Julia. Je ne me sens pas à ma place ici car ils travaillent de la piste de travail numéro 2 et moi je vais parler d’une autre thématique.

Malgré tout il y a un bon point d’origine pour tous ces projets, c’est la transition de l’IANA. Vous avez entendu de cela il y a quelques années. Cela a commencé les efforts de travail de la piste de travail numéro 2.

Mais dans la communauté des serveurs racines il y a eu des conversations en même temps et ces conversations étaient liées

à l'évolution de la gouvernance du système de serveur racine. Et, en 2018, il y a un modèle qui a été proposé pour la gouvernance du système de serveurs racines, avec 5 différentes fonctions. Et, depuis, le conseil d'administration a rassemblé ce groupe de travail. Il est composé de représentants de systèmes de serveurs racines, des membres de SSAC, d'autres groupes différents aussi, des liaisons de fonction IANA. Et, ensemble, tout ce groupe et ses membres essaient d'interpréter les avis de RSSAC037 qui est le document qui souligne cette proposition.

Pendant les deux dernières années, le CCWG a donc raffiné un petit peu ses propositions pour le conseil d'administration, et son travail continue et d'ici ICANN 74 il y aura 4 sessions. Donc à l'ICANN 74 il y aura 4 sessions dédiées à cela.

La première session sera la révision des critères, c'est quelque chose qui a été développé l'année dernière, cela souligne bien sûr des seuils pour des modèles, et il y aura deux séances dédiées à différents modèles, à savoir quels sont les éléments des différents modèles, ensuite nous allons discuter des différentes étapes.

Si vous voulez avoir plus d'informations sur ces projets sachez que toutes ces discussions suivent le même thème dont vous avez entendu parler autour de cette table, à savoir comment l'ICANN continue à évoluer puisque l'internet continue à évoluer.

Je repasse la parole à Andréa.

ANDRÉA GLANDON: Terri, y a-t-il des mains levées ou des questions dans le chat ? Je vois qu'il y a des questions dans le chat qui obtiennent des réponses de suite. Est-ce que vous avez d'autres questions ?

TERRI AGNEW : Non, pour l'instant il n'y a pas de question.

ANDRÉA GLANDON: Alors, nous allons parler d'ICANN Learn. Ma collègue Ozan va nous parler d'ICANN Learn.

OZAN SAHIN: Merci Andréa. Je vais parler d'ICANN Learn qui est une plateforme gratuite en ligne pour apprendre sur l'ICANN. Cette plateforme a été développée pour la communauté de l'ICANN. Sur cette plateforme on peut apprendre comment on peut s'impliquer sur l'ICANN et beaucoup plus d'ailleurs. L'organisation travaille avec la communauté pour développer les cours sur cette plateforme. Nous vous recommandons de vous y rendre et de commencer par le cours sur l'élaboration des politiques et ensuite vous verrez qu'il y aura d'autres cours et vous pouvez choisir selon vos intérêts.

Ce qu'on appelle la BC a développé et élaboré un cours qui décrit sa structure en elle-même, comment les membres de la BC

participe à l'élaboration des politiques de l'ICANN, à la gouvernance de l'internet et comment on peut rejoindre la BC.

Ensuite on a la ccNSO qui a un cours sur l'intégration qui décrit le rôle de la ccNSO dans le support des TLD et des ccTLD, et sa place dans l'écosystème de l'ICANN. Il y a aussi des cours d'introduction sur les processus de l'ICANN, il y a aussi des cours sur l'At-Large, sur l'élaboration des politiques, un guide pour les participants At-Large qui fournit des connaissances sur ce sujet, sur les processus d'élaboration des politiques.

ICANN Lear est donc une très bonne ressource pour les nouveaux venus et pour les membres qui sont experts. Et maintenant on peut toujours trouver des cours intéressants.

Je repasse la parole à ma collègue Andréa.

ANDRÉA GLANDON:

Merci Ozan. ICANN Learn est une très bonne ressource et tout le monde devrait y aller et glaner des informations.

Passons à notre troisième sujet aujourd'hui, les noms de domaine internationalisés ; connus sous le nom d'IDN. Les IDN permettent aux gens dans le monde entier d'utiliser des noms de domaine dans les langues et scripts locaux. L'introduction de nouveaux domaines génériques de premier niveau, gTLD, et IDN permet une expansion significative du DNS.

Les IDN ont d'abord été introduit au deuxième niveau mais en 2009 un processus accéléré a été créé pour les IDN, les ccTLD IDN. En 2012, les gTLD IDN ont été introduits dans la zone racine pour la première fois.

Aujourd'hui, j'ai Ariel Lang de la ccNSO, Andrew avec le SSAC, Joke de la ccNSO, Benedetta du GAC et Silvia de l'At-Large.

Pour commencer, je passe la parole à Ariel de la GNSO.

ARIEL LANG:

Bonjour, merci. Au niveau supérieur il existe actuellement 92 gTLD IDN et 61 ccTLD IDN mais aucune variante de gTLD IDN ne peut être délégué dans la zone racine. Quelles sont les variantes ? Les variantes IDN c'est un autre point de code qui pourrait être substitué par un point de code dans une étiquette primaire pour créer une étiquette alternative qui est considérée comme la même en fonction de la manière dont l'écriture ou la langue est utilisée par une communauté donnée d'utilisateurs d'internet. Un exemple classique est les caractères simplifiés et traditionnels en chinois.

Lorsqu'on parle des variantes, la question fondamentale c'est que les machines font des distinctions là où les humains ne le font pas. Différentes communautés d'écritures peuvent reconnaître certaines étiquettes comme étant équivalentes, mais dans le DNS ce sont des étiquettes distinctes.

En raison de ces complications, la future délégation des TLD de variant dépend de la résolution de deux questions, tout d’abord la définition des TLD variants et le mécanisme de gestion des variants.

Pour répondre à la première question, les communautés de scripts ont développé les règles de génération d’étiquette de zones racine, on appelle ça RZLGR pour déterminer quels sont les sous-ensembles de caractères d’un script et comment ils peuvent être utilisés pour former des noms de domaine de premier niveau.

Pour répondre à la deuxième question, ICANN Org a élaboré un ensemble de recommandations sur la manière de gérer les étiquettes de variants IDN des TLD. Le conseil d’administration de l’ICANN a demandé à la GNSO et à la ccNSO de prendre en compte ces recommandations lors de l’élaboration des politiques liées à l’IDN.

L’équipe a commencé son travail en août 2021. Maintenant, il y a des discussions détaillées sur la manière dont on va pouvoir gérer les variants dans les futurs gTLD. Il y a un groupe de volontaires qui vont pouvoir travailler sur différents scripts pour mieux comprendre les impacts sur les similarités des chaînes. Aussi, nous demandons des avis externes pour faciliter les discussions.

Par exemple, il y a les questions qui se posent pour la langue chinoise, la langue arabe également, pour activer ces variantes.

À l'ICANN 74, l'équipe d'EPDP va tenir deux sessions de travail pour continuer à effectuer des progrès. Comment vous pouvez le voir, l'équipe EPDP travaille sur des questions très complexes en rapport avec les noms de domaine internationalisés. Il faut beaucoup d'expertise pour trouver des solutions et nous allons avoir des représentants à l'équipe qui vont contribuer. Mon collègue Andrew va travailler avec SSAC et va vous donner plus de détails sur la manière dont on peut soutenir l'équipe de l'EPDP consacrée aux IDN.

ANDREW MCCONACHIE: Merci beaucoup, Ariel. Je vais vous parler de la publication SAC 120 par rapport à l'EPDP sur les IDN de la GNSO, donc les variantes des noms de domaine internationalisés. Il s'agit d'une participation formelle à cet EPDP sur les variantes.

Dans SSAC 120 on veut s'assurer que la sécurité et la stabilité des IDN et ses variantes doivent être traitées ensemble par rapport à une perspective de gestion du cycle de vie et de l'approvisionnement des domaines. Sinon, les utilisateurs des IDN avec des variantes pourraient être victimes de hameçonnage et d'attaques diverses. Donc pour promouvoir une expérience acceptable avec ces variantes, les variantes d'une IDN peuvent être délégués si elles sont bien utilisées. Il faut définir des règles pour ces délégations. Et les personnes responsables des politiques doivent être conscientes de deux limites.

Premièrement il n'y a pas de solution de protocole dans le DNS pour une équivalence des variantes dans le domaine de la hiérarchie du DNS. De plus il y a les questions du SMTP, du DLS, pour s'assurer l'équivalence des domaines de variantes dans leurs opérations.

Deuxième limite et limitation c'est que la gestion de ces variantes peut introduire des problèmes au niveau des registres, des bureaux d'enregistrement et des titulaires de noms de domaine, donc des problèmes opérationnels pour ces entités.

Il faut donc être conservateur dans notre approche dans la délégation et la gestion des noms de domaine avec ces variantes.

Donc le document SAC 120 a été écrit dans le cadre de l'EPDP sur les IDN de la GNSO avec un avis pour qu'on respecte ces IDN dans le nom de domaine pour que l'on partage cet espace et cela s'applique aux ccTLD ainsi qu'aux gTLD.

J'aimerais maintenant donner la parole à mon collègue s'occupant de la ccNSO, Joke.

JOKE BRAEKEN :

Merci beaucoup de nous avoir parlé de ces perspectives SSAC. J'aimerais vous parler aujourd'hui du processus au niveau de la ccNSO pour les ccTLD. Donc le ccPDP4 sur la sélection et la désélection de ces chaînes pour les ccTLD. Il est important de noter que ce PDP c'est du domaine de premier niveau, pas de

second niveau, ce qui est important au niveau de l'envergure de notre travail.

Nous avons fait beaucoup de progrès depuis septembre 2021, le groupe de travail en entier sait analyser les débats à la suite d'une proposition datant de 2013 sur le processus de sélection des chaînes des ccTLD, il y a des sous-groupes qui ont été créés. Deux sous-groupes ont effectué leur travail. Il y a eu le sous-groupe sur la gestion des variantes et le groupe sur la désélection.

En ce qui concerne la gestion des variantes, il y a eu beaucoup d'efforts qui ont été effectués de coordination avec la GNSO. Aujourd'hui nous avons deux propositions essentielles. Premièrement l'alignement avec les efforts de la GNSO sur le calcul des variantes pour la génération d'étiquettes au niveau de la zone racine. Et, de même, en ce qui concerne la chaîne variante, les variantes seraient limitées à des représentations significatives des noms du territoire dans la langue désignée et dans l'écriture pertinente.

Il y a un troisième sous-groupe également qui analyse les similarités qui pourraient prêter à confusion. Cela a été lancé après ICANN 73.

Donc pendant ICANN 74 nous aurons donc une séance de politique au niveau de notre ccNSO, nous parlerons plus de ce document, de ce travail. Nous allons consulter la communauté et

si vous avez des commentaires vous pouvez tout à fait nous les faire parvenir.

Nous avons fait de bons progrès déjà ; mais on n’a pas encore terminé notre travail.

En ce qui concerne les textes statutaires de l’ICANN, il y a encore un processus à effectuer, c’est les conseils du GAC, les avis du GAC qui doivent être obtenus.

C’est pour ça que je vais passer la parole à ma collègue Benedetta.

BENEDETTA ROSSI:

Merci, Joke. Oui, le GAC reconnaît l’intérêt et l’importance des politiques publiques sur les IDN et nous avons établi au niveau du GAC un groupe de travail dédié, à Montréal, lors d’ICANN 44 en novembre 2019. Le groupe de travail sur l’acceptation universelle et les IDN. Le contexte était le résultat de débats parmi les membres du GAC et avec les membres du comité directeur acceptation universelle. Vous pouvez revoir cela dans les communiqués du GAC d’ailleurs, C’est tout à fait intéressant et c’est pour cela que nous avons formé ce groupe de travail/

Les objectifs de ce groupe de travail étaient d’aider la commission à prendre en compte les questions pertinentes pour les gouvernements dans ces domaines des IDN et le leadership du GAC veut que le groupe de travail fournisse des perspectives, des informations et son expertise sur l’acceptation universelle et sur

les questions des IDN, par exemple lorsqu'il y a la possibilité de participer à des commentaires publics de l'ICANN sur les IDN.

Donc en ce qui concerne les activités du GAC par rapport aux IDN, nous avons participé à l'EPDP sur les IDN, on en a déjà parlé un petit peu, cela provient de la GNSO. Il y a 4 personnes du GAC nommées en tant que participant, qui sont des observateurs, y compris la personne responsable du GAC et les représentants du Royaume-Uni, de l'Inde et du Nigéria. C'est une tendance, et nous voulons participer plus. Et donc être présents, par exemple, dans les délibérations pour les développements des politiques de la GNSO.

Le GAC suit de très près les commentaires publics concernant les IDN, en particulier les panels communautaires qui proposent les règles de génération d'étiquettes pour la zone racine, les LGR, pour diverses écritures. Et le leadership du GAC a invité des membres du GAC à prendre en compte ces points.

Je vais maintenant passer la parole à ma collègue Silvia Vivanco.

SILVIA VIVANCO:

Merci beaucoup, Benedetta. Désolée, nous avons quelques interférences sur la ligne. J'espère que vous m'entendez mieux maintenant.

ANDRÉA GLANDON: On vous entend un peu trop, il y a un écho sur votre ligne. Silvia, un instant s'il vous plait, là vous êtes en sourdine, on ne vous entend pas.

Désolée, mais nous avons toujours l'écho. Un instant s'il vous plait.

Nous allons réessayer.

Je crois que nous allons devoir passer aux questions. Est-ce qu'il y a des questions ?

TERRI AGNEW : Merci, Andréa. Si vous voulez poser une question, veuillez lever la main. Ou bien placez-les dans Zoom. Pour le moment nous n'avons pas de question, donc je vous redonne la parole.

ANDRÉA GLANDON: Merci. Moi j'ai une question : pourquoi est-ce qu'on a toujours besoin d'un EPDP si la définition et les mécanismes sont déjà gérés ?

ARIEL LIANG: Je vais essayer de répondre à cette question. LE conseil d'administration a demandé à la GNSO et à la ccNSO de prendre en compte ces recommandations lorsqu'on développe des politiques sur les IDN, donc nous avons déjà une direction qui a été requise et les mécanismes de gestion, les recommandations

ne peuvent pas devenir une réalité sans qu'il y ait un développement de politique, parce que nous devons trouver un consensus, avoir des recommandations par consensus qui ont un impact pratique sur les parties contractantes et qui deviennent véritablement une réalité de cette manière.

Et on a besoin donc d'un PDP pour atteindre cela.

Et, deuxièmement, ces recommandations sur la gestion de ces zones sont importantes, mais il n'y a pas d'instructions très précises pour le moment. Par exemple, il y a une recommandation au sujet des entités et des critères pour les opérateurs, pour la gestion des étiquettes, mais il n'y a pas d'autres instructions, on n'explique pas exactement comment les variantes peuvent être appliquées. Et donc pour une nouvelle série de gTLD cela doit être abordé. Donc comment les variantes peuvent être évaluées et comment ces étiquettes peuvent être développées ? Quelles sont les différences, questions de similarité qui se posent ? Tout cela doit être géré dans un PDP et de cette manière nous aurons une gestion meilleure de la zone racine, de ses étiquettes et de ses variantes.

ANDRÉA GLANDON: Quelqu'un d'autre voudrait rebondir là-dessus et répondre à cela ?

BENEDETTA ROSSI: Non, Ariel a très bien répondu à la question.

ANDRÉA GLANDON: Parfait, donc nous allons passer au dernier point sur le prix de la communauté, qui a été lancé à Londres en 2014 et qui reconnaît les participants de l'ICANN qui se sont beaucoup investis dans notre espace internet, dans le modèle multipartite et qui ont contribué de manière substantielle à l'ICANN et sa communauté. Je vais redonner la parole à Ozan qui va nous en dire plus.

OZAN SAHIN: Merci, Andréa, merci pour ce prix d'excellence de la communauté. Nous avons un sélectionné par la communauté de l'ICANN pour ICANN 74. J'aimerais vous en dire plus sur ce prix. Il date de 2014, nous étions à Londres à cette époque et c'est donc la 9^{ème} année pour ce prix.

Nous avons un processus de sélection. Il y a eu une soumission depuis décembre de différents candidats. Les organisations de soutien et les comités consultatifs ont proposé des personnes. Il y a eu plus de 5 réunions pour qu'il y ait des personnes nommées.

Les candidats ont des critères. Tout d'abord ils ont dû démontrer la capacité de travailler avec toutes les parties prenantes de l'ICANN pour construire donc des consensus et aussi de pouvoir engager des dialogues et discussions d'une manière juste et collégiale et montrer de l'empathie ; collaborer et avoir un vrai

désir de s'impliquer avec d'autres personnes de différentes cultures et intérêts. Et ensuite de démontrer du soutien pour le modèle multipartite de l'ICANN et son efficacité.

En général, à travers des services de volontariat, des groupes de travail et d'autres comités.

Donc le panel a conclu son examen et le récipiendaire de cette année sera annoncé le mercredi durant le cocktail de l'ICANN 74. Nous vous invitons tous à la cérémonie afin de connaître qui va bénéficier de ce prix et nous allons pouvoir célébrer sa contribution.

Je repasse la parole à Andréa.

ANDRÉA GLANDON:

Merci. Donc vous n'allez pas nous dire qui a gagné? Nous comprenons.

Alors notre dernier panel aujourd'hui abordera les priorités supplémentaires de la communauté pour l'ICANN 74. Dans ce panel final nous avons Joke pour la ccNSO, Emily pour la GNSO, Silvia pour l'At-Large, Julia pour le GAC et Andrew pour le SSAC et le RSSAC. On va commencer la conversation avec Joke. Joke, pouvez-vous nous parler des autres points forts de la ccNSO pour l'ICANN 74 ?

JOKE BRAEKEN :

Merci, oui. Puisqu'il s'agit d'un forum de politique je pensais que je pouvais commencer par la séance politique. J'en ai déjà parlé tout à l'heure, mais durant la séance ccNSO pour les politiques vous serez informés des progrès sur le processus de développement des politiques pour les IDN. Nous avons un autre processus d'élaboration que nous appelons le ccPDP3, il s'agit de décisions pour la délégation, les transferts, les retraits des ccTLD. Et ces deux groupes fourniront des mises à jour dans leur travail. Nous aurons aussi des séances de travail sur les processus d'élaboration des IDN. Le travail est assez avancé.

Et je vous ai parlé de 3 séances ; il y aura une séance sur la gouvernance, Chantelle en a déjà parlé, cette séance est sur l'ordre du jour public pour la ccNSO depuis quelque temps. Cette fois-ci nous allons faire un suivi de l'ICANN 73 lorsque la ccNSO a exploré les conflits d'intérêts et les procédures de conflit. Et pour l'instant la ccNSO n'a pas de SOI ou de manifestation d'intérêt. Donc les informations obtenues durant l'ICANN 73 ont été très utiles et un petit groupe a travaillé sur cette proposition après avoir écouté la communauté.

Il y aura une séance sur l'utilisation malveillante du DNS, sujet brûlant pour de nombreux SO et AC et durant ICANN 74 vous allez entendre plus parler de la part des ccTLD et comment ils font face à l'utilisation malveillante du DNS. C'est utile pour les ccTLD mais aussi pour les nouveaux comités, ce qu'on appelle le DALC, c'est un comité permanent sur l'utilisation malveillante du DNS qui est

nouveau à la ccNSO. Mais, la ccNSO n'est pas le seul à en parler, la GNSO aussi. Je passe la parole à Emily.

EMILY BARABAS:

Merci. Comme l'a dit Joke, l'utilisation malveillante du DNS est sur l'ordre du jour de beaucoup de groupes. Pour la GNSO je dois dire que la petite équipe sur l'utilisation malveillante du DNS va se retrouver. Nous allons pouvoir étudier les progrès et les efforts, à avoir ce que va devoir faire la GNSO dans ce sens pour donc faire face à cet élément. Il y aura une autre petite équipe de la GNSO qui va se retrouver. C'est un groupe qui doit faire l'examen, l'accès, le SAAD – système d'accès normalisé d'accès et de divulgation. Une petite équipe qui a déjà recommandé une preuve de concept pour évaluer et faire les tests des hypothèses. Et, dans ce sens, le conseil a recommandé au conseil d'administration de demander à l'Org de développer une phase de conception.

Donc le groupe de travail a aussi parlé de l'impact de tout ce qui se poursuit, des autres efforts qui sont en cours.

Ensuite il y a une équipe pour l'exactitude pour le RSSAC qui va se retrouver. Ils vont parler des questions sur le rapport, les mesures des exactitudes et l'efficacité à l'ICANN 74, ils vont terminer avec leurs assignations 1 et 2 et vont pouvoir soumettre leur travail au conseil après l'ICANN 74. Et ensuite nous parlerons du PDP des politiques de transfert. Nous aurons une séance de travail où nous

allons pouvoir finaliser le rapport qui sera publié pour commentaires publics après l'ICANN 74.

Nous allons mettre en place la piste B pour le groupe.

Maintenant je vais passer la parole à Silvia qui va nous parler des grandes lignes liées à l'ALAC.

SILVIA VIVANCO:

Merci. Maintenant je n'ai plus de problèmes techniques ; merci de votre patience et de votre indulgence.

Je vais maintenant parler rapidement des IDN. C'est un mot que je ne pouvais pas dire auparavant, et donc je vais vous en dire les grandes lignes.

La communauté At-Large a été très active dans ce domaine des IDN et de l'acceptation universelle. Il y a eu beaucoup d'activité et il y a eu un sondage qui a été fait et au LAC Numérique de LACRALO. Il y a eu aussi des séances. Et, dans notre séance sur l'acceptation universelle de l'ICANN 74 nous en parlerons. L'enquête qui a été faite par l'At-Large, c'est une enquête qui va permettre à l'At-Large de collecter des données de la part des utilisateurs sur les IDN et sur les scripts et cela pour une région sélectionnée en Inde.

Il y aura des experts de la région qui vont pouvoir aider. Donc cette enquête a été terminée et maintenant nous allons voir la mise en œuvre de cette enquête et nous espérons que les résultats vont

nous permettre de continuer les discussions de l'ICANN sur les IDN et l'acceptation universelle.

Et pour les RALO, nous allons continuer les programmes de renforcement de capacité et de formation, cela va nous prendre des efforts de tous les groupes au sein de l'ICANN et de toutes les organisations.

Les programmes de formation vont nous permettre d'avoir une prise de conscience sur l'acceptation universelle et souligner les efforts qui sont faits dans ce sens. Et le programme le plus récent c'était la formation d'AFRALO conçue pour augmenter la prise de conscience dans la région africaine et engager les parties prenantes techniques directement et pour fournir aux membres une introduction sur ces sujets et son importance. Et NARALO et AFRALO ont vraiment mis en place des programmes de formation très réussis. Et le panel de LACRALO sur l'acceptation universelle et sur l'IDN a déjà conclu son travail, des webinaires de 3 jours. Alors un des panels était focalisé sur cette acceptation universelle et sur les IDN.

Et il faut absolument parler de cela pour parler d'un internet multilingue. Il est donc important de mettre en œuvre l'acceptation universelle, les IDN à travers tous les pays pour que les gens puissent naviguer sur les réseaux, dans leur langue locale.

Et nous aurons une séance là-dessus durant l'ICANN 74. Dans cette séance nous aurons la présence du GAC, il y aura là une

présentation sur ces sujets de la part d’experts du GAC et de l’At-Large. Nous allons aussi avoir des séances d’intérêt, une séance sur l’évolution de l’utilisation malveillante du DNS qui se focalisera sur le rôle de la communauté At-Large pour pouvoir atténuer ces abus du DNS. Et il y en aura une autre sur les génériques fermés et l’équilibre. Cette séance est ouverte à tous les membres de la communauté.

Il y a aura aussi une séance sur le futur numérique de l’UE, il y aura aussi une séance sur la gouvernance de l’internet, sur les mesures à prendre en cas d’urgence, et il y aura d’autres séances sur le fait de pouvoir agir dans des moments d’urgence.

Et nous espérons vous voir dans ces réunions de l’ICANN 74. Ces séances seront publiées sur l’agendas et sur notre page At-Large sur le web.

ANDRÉA GLANDON: Julia va nous donner des informations sur le GAC.

JULIA CHAVROLEN: Merci, Andréa. Durant ICANN 74, les thématiques du GAC seront à peu près les mêmes, on va parler de la même chose, des protections.

Les 4 premiers sujets ont fait partie de tous les communiqués jusqu’à présent, ce sont des questions d’importance. Nous allons parler par exemple mardi sur les sujets liés à l’utilisation

malveillante du DNS et la protection des données d'enregistrement. Donc il y aura d'autres séances mises en place mercredi et jeudi, nous aurons aussi la publication du communiqué du GAC qui sera faite le lundi après la réunion.

Je repasse la parole à Andrew.

ANDREW MCCONACHIE: À mon tour je vais parler du RSSAC et du SAC et du RSSAC ; Le RSSAC tiendra sa téléconférence mensuelle pendant l'ICANN 74. Il organisera également deux séances de travail afin de progresser sur les travaux à venir et cela lié au suivi du RSSAC 058, les critères de réussite de la structure du RSS et du RSSAC 002 version 4 avis du RSSAC sur les mesures du système de serveur racine.

Le RSSAC n'aura pas de séance publique lors de l'ICANN 74, le SSAC revient à sa pratique de ne pas tenir de réunion publique pendant le forum de politique. Au lieu de cela, le SSAC se concentre sur la discussion du travail internet en personne et des discussions bilatérales avec des différents groupes communautaires. Le SSAC fait des groupes de travail dans ses groupes de travail actuels, par exemple avec le groupe de discussion du groupe de travail NCAP, projet d'analyse de la collision des noms, l'automatisation des DS, donc la délégation de signature, sécurité du routage, etc.

L'atelier sur le DNSSEC et la sécurité est un atelier en deux parties de l'ICANN 74. Au cours de l'atelier vous pouvez vous attendre à des discussions en panel et des présentations individuelles sur une variété de sujets liés à l'automatisation du provisionnement des DNSSEC et des sujets de sécurité liés au DNSSEC tel que le transport sécurisé du courrier électronique à l'aide du DN1.

L'atelier est ouvert à tous et il y aura des sessions développées pour les débutants, les personnes ayant une compréhension générale sur le DNSSEC, et les experts.

Finalement, la journée technique. Elle est un forum en trois parties et l'ICANN 74 directement après l'atelier sur le DNSSEC, lundi. Donc la journée technique constitue un forum permettant aux participants experts et aux nouveaux venus de discuter des sujets techniques et opérationnels liés aux registres et à la sécurité et à d'autres travaux liés au DNS.

Durant l'ICANN 74 la journée technique se concentrera sur les extensions de sécurité DNS, sur la prévention de l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS ainsi que d'autres sujets.

Je vous repasse la parole.

ANDRÉA GLANDON:

Avant que nous passions aux questions et réponses, j'aimerais que nous parlions un petit peu de l'ASO, de ce système d'adressage, qui donne à des politiques du conseil

d'administration de l'ICANN et qui permettent donc aux registres internet régionaux de communiquer et de travailler. Ils vont donc participer à des séances, mais l'ASO ne va participer à l'ICANN 74.

J'aimerais maintenant voir s'il y a des questions pour cette table ronde, pour les participants. Qu'y a-t-il dans le chat ?

TERRI AGNEW :

Je ne vois pas pour le moment de question. Je vous redonne la parole.

ANDRÉA GLANDON:

Merci beaucoup. J'aimerais remercier tous mes collègues qui ont donné beaucoup d'information pour se préparer à ICANN 74. Je vais demander à Terri de mettre un lien dans le chat pour que vous y répondiez avant de vous déconnecter. Merci de répondre à ce petit sondage avant de vous déconnecter. Merci de vous être joints à nous.

Je redonne la parole à David Olive.

DAVID OLIVE:

Merci beaucoup chers membres de l'équipe politique, c'était un excellent aperçu de ce dont on va parler à ICANN 74. Et cela nous a donné la possibilité également de connaître et mieux connaître les personnes avec qui l'on travaille et que l'on va rencontrer et voir en personne pour beaucoup d'entre eux. Nous sommes là

pour soutenir vos efforts dans le développement de politique et le développement d'avis. Donc nous avons vu ce qui est préparé, au niveau par exemple des gTLD, noms de domaine internationalisés, codes pays également, tout cela sera abordé à ICANN 74 ainsi que la sécurité et la résilience du DNS.

On va parler de questions géopolitiques également, de questions de législation, de réglementation qui ont un impact sur le DNS. Tout cela sera présenté et débattu avec un grand intérêt.

Et ce que j'aime beaucoup dans ce forum des politiques c'est que nous avons ce prix qui sera remis, ce prix pour l'excellence qui représente un travail acharné et brillant de volontaires qui travaillent à l'ICANN. Ce sera mercredi à LA Haye que nous dévoilerons le lauréat. J'aimerais donc vous indiquer que nous aurons un format un petit peu différent, nous parlerons beaucoup des thématiques qui sont disponibles dans notre rapport sur les politiques concernant ICANN 74, nous avons également un document de la GNSO qui est disponible pour rentrer plus dans les détails ; tout cela est disponible sur le site et la réunion arrive bientôt.

S'il n'y a pas d'autres questions ou commentaires, j'aimerais vous souhaiter une excellente soirée ou journée et on se retrouvera bientôt en présentiel, je l'espère, à l'ICANN 74 ou bien nous continuerons notre travail en ligne.

Merci beaucoup.

TERRI AGNEW: Merci à toutes et à tous, une nouvelle fois, ceci conclut notre séance sur cette séance sur les mises à jour de politique. L'enregistrement est maintenant terminé. Nous allons maintenant déconnecter les lignes, au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]